Orateur, continué:

Refuse de recevoir des Motions, 196, 585. Des appels sont faits, et ses décisions sont confirmées, 196, 585.

Informe la Chambre que l'indemnité d'un Membre a été saisie entre les mains du Gressier, 406.

Dépêche au Commissaires du Bas-Canada, qu'il a reçus de l'Orateur de la Chambre d'Assemblée du Haut-Canada, 446.

-— Communique à la Chambre une Lettre qu'il a reçue de John Arthur Roebuck, Ecuyer, accusant la réception des Résolutions de la Chambre,

du 18 Novembre 1835, 497.

Ordonnance de la 25e Geo. III. Chap. 4, qui concerne les Avocats, Procureurs, Solliciteurs et les Notaires, etc. La Chambre résout de considérer en Comité, s'il est expédient de l'amender en partie, 16. Chambre en Comité; une Résolution rapportée, et adoptée; Bill pour rappeler certaines parties de la dite Ordonnance qui concerne les personnes qui doivent être admises à pratiquer la Loi, ou à pratiquer comme Notaires en cette Province, lu la première fois, 24. Lu une seconde fois, et référé à un Comité général, 47. Chambre en Comité; Bill rapporté, 72. Passé, 92. Par le Conseil, avec des amendemens, 237. Iceux considérés et adoptés, 244. Sanction Royale, 700.—6e. Guill. IV. Chap. 10.

La Chambre résout de considérer en Comité, s'il est expédient d'amender telle parties de la dite Ordonnance qui a rapport à la manière en laquelle on pourra ci-après être admis à pratiquer la Loi; Chambre en Comité; une Résolution rapportée, et adoptée, 37. Voir Commissions.

de la 27e Geo. III. Chap. 3, pour loger les Troupes chez les Habitans des Campagnes, et qui pourvoit aux transports des effets du Gouvernement. La Chambre résout d'examiner en Comité, s'il est expédient de la rappeler, 69. Chambre en Comité; une Résolution rapportée, et adoptée, 93. Bill pour rappeler la dite Ordonnance, lu la première fois, 122. Lu une seconde fois, 131. Passé, 138. Par le Conseil, avec des amendemens, 413.

Ordonnance de 1667. La Chambre résout de considérer en Comité, s'il est expédient d'amender l'article 10 du Titre 10 de la dite Ordonnance, 334. Chambre en Comité, 356, 364. Procédés ultérieurs tombés faute de Quorum, 364. Chambre de nouveau en Comité; le Comité se lève

sans faire rapport, 367.

Ordonnance de Sa Majesté. Voir Artillerie.

Ordonnances pour prévenir les accidens du Feu. La Chambre se forme en Comité pour considérer s il est expédient de suspendre, pour un temps limité, certaines Ordonnances qui ont rapport aux Cités de Québec et de Montréal, et pour prévenir les accidens du Feu, 498. Une Résolution rapportée et adoptée; Bill pour suspendre, pour un temps limité, certaines Ordonnances y mentionnées, en autant qu'elles ont rapport aux Cités de Québec et de Montréal et pour prévenir les accidens du Feu, lu la première fois, 499. Lu une seconde fois, et référé, 509. Rapport; Bill référé à un Comité général, 527. Chambre en Comité, 604. Procédés ultérieurs tombés faute de Quorum, 605. Chambre de nouveau en Comité, 606. Bill rapporté, 619. Passé, 647. Par le Conseil, avec des amendemens, 697.

Ordres du Jour déchargés, 207, 508, 507, 689.

Orléans, Comté d'. Voir Foin.

Ouellet, Joseph. Sa Pétition, pour le paiement de son Compte comme Commissaire pour faire un Recensement du Comté de Rimouski en 1834, 21. Référée au Comité Permanent des Comptes Publics, ibid.

PARANT, Dr. JOSEPH. Sa Pétition, pour des arrérages de salaire comme Médecin Inspecteur au Port de Québec en 1834 et 1835, 58. Référée au Comité Permanent pour les Hôpitaux et Institutions de Charité, ibid.

Parchemin. Voir Bills.

Parlement, Maison du. Voir Maison du Parlement. Parlement Provincial. Il s'assemble, 5. Est prorogé, 703.

Paroisses. Voir Subdivision des Paroisses.

Paroisses en détresse. Comptes rendus en vertu des Actes 4e Guill. IV. Chap. 1 et 3, pour le secours des Paroisses en détresse, 33, 64, 76, 129,

407, 433. Voir Appendice (E.)

Dame de Bonsecours de la Paroisse de Notre-Dame de Bonsecours des Eboulemens, demandant une aide, pour les soulager dans leur détresse actuelle, et leur procurer les moyens d'ensemencer leur terres le printems prochain, 107. Référée au Comité Permanent d'Agriculture, ibid.

Comité Spécial nommé pour enquérir au sujet de la nécessité d'établir des Gremers Publics, sous la surveillance de Corporations, ou autrement, pour le secours des Paroisses en détresse, 606. Un Bill pour autoriser les Paroisses et Townships à se former en Corporations, pour certaines fins y mentionnées, rapporté, et lu la première fois, 614. Lu une seconde fois; référé à un Comité général; considéré; le Comité devant siéger de nouveau, 684. Ordre déchargé; Bill à être imprimé, 689.

Passagers. Bill pour limiter le nombre des Passagers dans les Vaisseaux venant d'Europe en cette Province, lu la première fois, 368. Lu une seconde fois, et référé à un Comité général, 394. Considéré, 399. Rapporté, 403. Passé, 405.

--- Un Rapport de tous les Vaisseaux qui sont entrés à Québec avec des Passagers en 1834 et 1835, requis, 368. Présenté, 407. Voir Appendice (A. A. A.)

Pauvres. Voir Paroisses en détresse. Pêches, Pêcheries. Voir Gaspé, Pêches de.

Pénitentiaires. Comité Spécial nommé pour prendre en considération le Rapport des Commissaires pour obtenir les informations nécessaires préparatoires à l'introduction de système pénitentiaire de discipline des Prisons en cette Province, 17. La partie de la Harangue de Son Excellence à l'ouverture de la Session qui a rapport aux Prisons et à leur discipline, référée, ibid. Message de Son Excellence avec un Extrait d'une Dépêche du Secrétaire Colonial, et une série de Rapports agréés par la Chambre des Lords, au sujet des Prisons et de leur discipline, 429. Référés, 456. Deux Membres ajoutés, 683. Rapport, 691. Voir Appendice

(F. F. F.) A être imprimé, 691.

Perrault, Joseph Adolphe. Sa Pétition, pour être indemnisé pour des services médicaux, pendant que le Choléra régnait à Montréal en 1834, 58.

Référée